

Compte Rendu
de l'Assemblée Générale de la CN - Coordination nationale,
du 25 mars 2012 à Aubagne

Le Président ouvre l'AG

I) Présentation du Rapport d'Activité : (Cf. sur le site).

Débat avec les participant(e)s à cette AG suite à la présentation de ce Rapport d'Activité.

79 délégations annoncées ; 24 excusées

- **Communications internes** : Merci de faire connaître les changements d'adresse, les productions, etc.

Le local s'enrichit de nos apports respectifs, notamment des ouvrages reçus, rarement achetés. Cf. bibliographie sur notre site dans documents internes

- **Ressources régionales pour une vie nationale et fédérale** : Faire la démarche auprès des collectivités pour demander des subventions.

- **Demandes officielles** : Sollicitations du Ministère ou des ARS pour être présent dans les instances ; des candidatures sont déposées mais la CN n'est jamais (ou presque) désignée ; le CISS et ses membres sont prédominants et surreprésentés, ce qui pose un sérieux problème de démocratie ; des démarches juridiques ont été faites dans certains endroits contre la non-désignation dans les instances de comités de défense actifs sur le terrain.

- **Collectifs, convergences, comités** : Problème posé par la multiplication des collectifs ; la CN est réticente, mais assume pour la plupart d'entre eux.

Le problème majeur qui se pose, le temps et les moyens pour faire face à tout.

L'inconvénient, les comités locaux investis dans différentes structures n'ont plus guère le réflexe de cotiser à la CN

- Pour Françoise, le travail avec les collectifs est important ; les choses sont plus complexes que la présentation qui en est faite ; 45 organisations sont signataires du socle commun de NSED, ce n'est pas si mal que ça ; ce socle n'est peut-être pas assez repris ; il l'est cependant par un certain nombre de candidats aux élections.

- Dérive en Ile-de-France ? NSED est organisé au niveau de l'Ile de France, ce qui n'est pas le cas ailleurs ; il a été difficile d'organiser quelque chose le 2 avril 2011 mais nous y avons bien réussi, même si on espérait plus ; cependant une nouvelle initiative a été prise pour le 14 avril prochain en Ile-de-France, avec écho national éventuel et des liens avec des comités régionaux.

- Le fait que Françoise représente (légitimement et avec qualité) à Aubagne NSED (alors qu'elle est vice-présidente CN) pose un petit problème de cumul. Sur les 45 ou 50 signataires du Socle on aurait pu désigner quelqu'un d'autre.

- Il faudrait que quelqu'un du CA de la CN soit désigné pour venir en appui à Paris.

■ Le rapport moral est adopté à l'unanimité

II) Rapport financier :

-Présentation du rapport financier par le Trésorier.

***Remarques :**

-le travail des bénévoles est valorisable et peut-être indiqué dans les demandes de subvention ;

-Denis insiste sur l'importance de deux chiffres à rapprocher : pour 2011 représentent **6632 €** quand les compensations salariales et les dépenses liées à ce poste se chiffrent à **7500** Euros par an.

-Simon fait appel à un volontaire pour le remplacer en tant que trésorier de la CN : ce serait, il l'espère, son dernier mandat (2012-2013).

■ Le rapport financier est adopté à l'unanimité, ce qui donne quitus au trésorier pour sa gestion.

III) Questions diverses :

-**Agrément** : Importance de renouveler l'agrément national.

- agrément valable 5 ans ; contrôle annuel ;

- dossier sera envoyé la première quinzaine de mai aux Comités adhérents ; Denis et Corinne

- précisez : le nombre d'adhérents, la date de l'AG, la date de création ;

- 33 comités ont participé à la première demande ; il faudrait atteindre le chiffre de 60 pour renouveler l'agrément ;

- Rappel : l'agrément national concerne la Coordination nationale, c'est donc elle qui demande à siéger, et qui désigne le représentant individuel ou collectif (comité local) qui la représente. Les cas de Luçon, Montceau, Briançon, Manosque... montrent qu'il faut bien respecter cette démarche, car on pourrait croire qu'il y a des consignes pour ne pas nous accepter.

-**Reconnaissance d'Utilité Publique** :

-peu contraignante au niveau administratif ;

- mais nombreuses contraintes : budgétaires, importance des ressources propres, exercices à l'équilibre... ;

-quel intérêt ? à priori il n'y a pas de nécessité absolue ;

-faire une démarche auprès d'Alain Fauconnier en évoquant le cas du CISS ?

-laisser le CA réfléchir à la question. : **Adopté à l'unanimité**

-**Un CA - convoqué rapidement - traitera uniquement des aspects financiers ; adopté à l'unanimité**

-Possibilité de prolongement de 2 ans de l'Emploi Tremplin de Corine (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015)

Une demande sera faite (Michel et Denis) au Conseil Régional de Franche Comté pour prolonger l'Emploi Tremplin de Corine ce qui implique de nouvelles ressources financières car la prise en charge du CR de Franche Comté sera de **5000 Euros au lieu de 7500 Euros par an.**

- **Comités- cotisations** : Une lettre a été adressée à tous les comités pour leur demander de s'acquitter au plus tôt de leur cotisation 2012. 42 adhésions ont été enregistrées à ce jour.

En 2011, sur 80 comités à jour, 30 se contentent de verser 50 € de cotisation, soit 1500 € sur un total de 6 500. Or il est nécessaire de trouver 5000 € supplémentaires d'ici 2013 pour pouvoir maintenir l'emploi de secrétaire à mi-temps. En conséquence, il est décidé :

- de faire des relances, y compris téléphoniques, pour atteindre 100 comités à jour de cotisation en fin d'année. Rôle Hélène D. et Bernard C,
- de passer la partie variable de la cotisation à 1,50 € en 2012. Sauf nouvelles recettes pérennes il faudra passer ce montant à 2 euros en 2013.

-Françoise : les membres associés peuvent verser plus ; possibilité d'adhésions individuelles ? **Choix unanime : modifier les statuts pour simplifier l'adhésion individuelle ou collective des membres associés.**

-Garder 2 rencontres annuelles ?

-Comités candidats : Luçon en octobre 2014 ; Privas ? la question sera posée ; Nantes serait à nouveau intéressée ? Auvergne et d'autres proches ?...

-poser la question dans le courrier envoyé aux comités ?

-Rencontre nationale + journée de formation ou CA élargi sur Paris ? réfléchir à une autre formule

-Nécessité de se retrouver après les élections pour évaluer la nouvelle situation et en tirer des décisions ; se retrouver en septembre ou en octobre, y compris sous forme de journée de formation

-Remplacement de Michel en tant que président de la CN et nouveau CA:

-pas de réponse concrète ; Michel abandonne progressivement cette année, en accompagnant le changement et en restant toujours fortement actif, notamment pour le secrétariat à Lure.

- le nouveau CA doit renforcer le partage **réel** des tâches en vue d'une démocratie partagée ; ce sera plus simple pour la transition et le(la) futur(e) candidat(e).

- **CA** : Recrutement du nouveau CA : **décision unanime prise de solliciter les membres actuels et de rechercher de nouveaux membres.**

- Fédération régionale ? et actions régionales

- en PACA : aider au rapprochement entre les comités en vue d'une Coordination PACA, sans affaiblir la CN. ; rencontre entre comités de PACA : besoin de mettre en place des stratégies interterritoriales ; attendre après les élections ? pour Briançon, Manosque,

Marseille, La Seyne... les problèmes sont urgents ; importance de faire savoir en PACA que quelque chose se met en place.

-Structure régionale en Champagne-Ardenne ? important face aux ARS de se présenter en position de force ; important aussi pour les élus régionaux d'avoir des avis ;

-pour d'autres, pas de nouvelle structure régionale nécessaire.

- **Décision d'aider à créer les liens régionaux** notamment en PACA sans affaiblir la structure nationale

- **Décision de faire connaître les décisions des conseils régionaux** contre les politiques des ARS à partir des exemples de Midi Pyrénées, PACA, Champagne-Ardenne... (sur notre site dans la partie des 18^o rencontres)

- **Candidats** : décision de Publier les déclarations des candidats à la réunion d'hier 24 mars : toute la séance d'hier a été enregistrée et les propos pris également en sténo ; cela devrait donc être possible.

-Motion sur les problèmes d'urgence ? un communiqué sera rédigé sur notre refus de la main mise du privé.

-Comme toujours, AG très riche et trop courte pour discuter de tous les problèmes.

La séance est close vers 13h

Notes de Denis, Yves et Michel, bien incomplètes et sommaires.

Nous nous en excusons.

Lure le 03/04/2012